

Détachement du dividende pour le Tracker CAC 40 Master Unit

- Le CAC 40 Master Unit a détaché un dividende de **0,57 euro par part** ce **lundi 9 septembre 2002**.

Depuis le détachement de ce dividende (avant l'ouverture du marché le lundi 9 septembre), la valeur d'une part de tracker est approximativement égale à celle de l'indice CAC 40 divisée par 100.

CAC 40 Master Unit - Code Sicovam 41761	
Date de lancement du fonds	22 janvier 2001
Frais de gestion	0,30% par an
Droit d'entrée - Droit de sortie	0%
Dividendes du fonds à recevoir (le 10 septembre 2002)	0,57 euro

Unique tracker sur l'indice CAC 40, premier tracker sur le marché français en termes de volume, le CAC 40 Master Unit, représente à lui seul **43% du volume total échangé sur le marché des Trackers d'Euronext depuis le début de l'année 2002 !**

- Rappel :

les Trackers sont des fonds cotés en Bourse en continu, comme une action.

Ils sont élaborés dans l'unique but de répliquer la performance d'un indice ou d'un panier d'actions.

Ces produits sont non seulement simples de compréhension et d'utilisation mais ils sont loin des problématiques liées aux contrats futures, options et warrants. Leurs multiples applications stratégiques en font des produits pour tous types d'investisseurs !



Contacts

Isabelle Bourcier / Olivier Gentier – Tél. 01 42 13 35 99

Numéro Azur 0810 86 87 88 –

Internet www.masterunit.com